

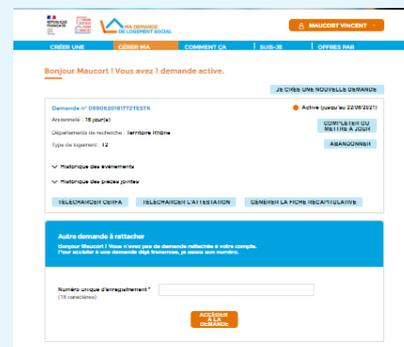
À partir du 31 août, le site de demande de logement social change !



Écran d'accueil



Écran de saisie d'une nouvelle demande



Écran d'un compte personnel avec le suivi de mes demandes

Un nouveau site pour ma demande de logement social

- La création d'un compte **unique** et personnel pour toutes mes demandes dès ma première connexion

- Toutes mes demandes de logement social déjà transmises sont **conservées et accessibles**

- La possibilité de faire mes **démarches** depuis mon **téléphone portable**

- L'opportunité de **me connecter avec France Connect** = un identifiant de connexion pour l'ensemble de mes démarches auprès de l'administration

- **... Et très prochainement**
Un pré-remplissage automatique de certaines données de ma demande



La création de ma demande est simplifiée : plus vite ma demande est transmise, plus vite mon ancienneté démarrera



Le suivi de mes dossiers en un clic : je vois l'avancée de mes demandes sur mon compte utilisateur

En bref, ma demande de logement social est **simple et pratique** !



D'ici le 31 août, je pense à valider mes demandes de logement social restées en brouillon, sinon elles seront supprimées avec la mise en ligne du nouveau site.

Rendez-vous sur
www.demande-logement-social.gouv.fr
pour créer mon compte à partir du 31 août

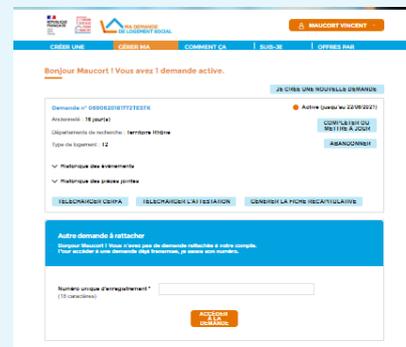
À partir du 31 août, le site de demande de logement social change !



Écran d'accueil



Écran de saisie d'une nouvelle demande



Écran d'un compte personnel avec le suivi des demandes

Le site de demande de logement social devient plus simple et plus pratique

- Le demandeur devra créer un **compte personnel** dès la première connexion. Ce compte est **lié à une adresse mail personnelle***

- Toutes les demandes de logement social déjà transmises sont conservées et accessibles depuis le compte personnel : chaque individu **pourra être autonome dans le suivi de sa demande** de logement social

- Les démarches pourront être réalisées depuis un **téléphone portable**

- Les demandeurs pourront se connecter avec **France Connect**

* Conformément au respect du règlement général sur la protection des données de l'UE en matière de transparence et de traitement des données personnelles.



Les associations qui aident les demandeurs dans la saisie de leur demande de logement social devront **réaliser les démarches à l'appui de l'adresse mail personnelle des demandeurs ou par une connexion France Connect** des demandeurs ayant un compte d'accès obtenu auprès d'un fournisseur d'identité numérique (La Poste, AMELI, impôts.gouv.fr...)



Les demandeurs qui **n'ont pas d'adresse email personnelle** devront en créer une chez un opérateur de confiance, avec l'assistance des associations au besoin



Le suivi des dossiers en un clic : le demandeur pourra suivre toutes ses demandes de logement social depuis son compte personnel



D'ici le 31 août, veuillez à valider les demandes de logement social restées en brouillon, sinon elles seront supprimées avec la mise en ligne du nouveau site.

Rendez-vous sur
www.demande-logement-social.gouv.fr
pour créer mon compte à partir du 31 août